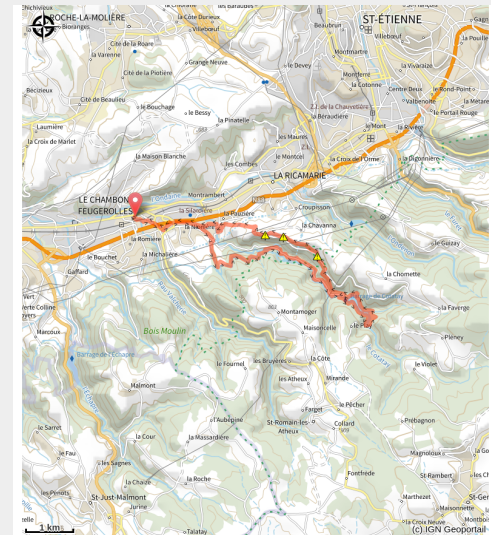


Le barrage de Cotatay - Le Chambon-Feugerolles n°6



Barrage de Cotatay (PNR du Pilat)



Le barrage de Cotatay, construit dans les années 30, alimente en eau potable le Chambon-Feugerolles. Avant, était installée à sa place une tournerie où l'on fabriquait des manches en bois. En aval, on tournait des canons de fusils. En amont du barrage, subsistent les ruines d'un moulinage qui employa, jusqu'en 1934, trente-cinq ouvrières de Saint-Romain.

Le hêtre, le pin, le merisier, le chêne, le châtaignier occupent les combes. La remontée dénudée sur le village agricole de La Chomette offre un superbe panorama sur le bassin stéphanois, ponctué de quelques crassiers.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 16.4 km

Dénivelé positif : 485 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

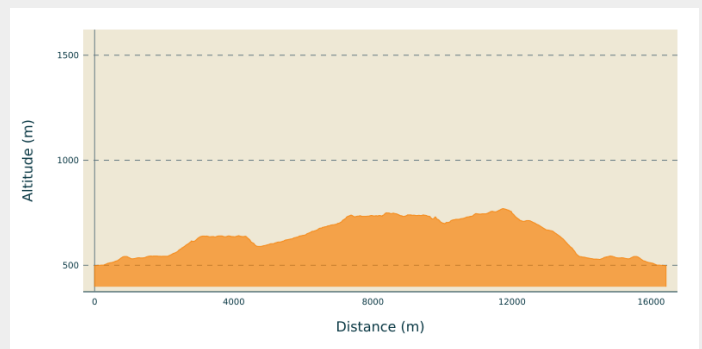
Itinéraire

Départ : Mairie de Le Chambon-Feugerolles

Arrivée : Mairie de Le Chambon-Feugerolles

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique

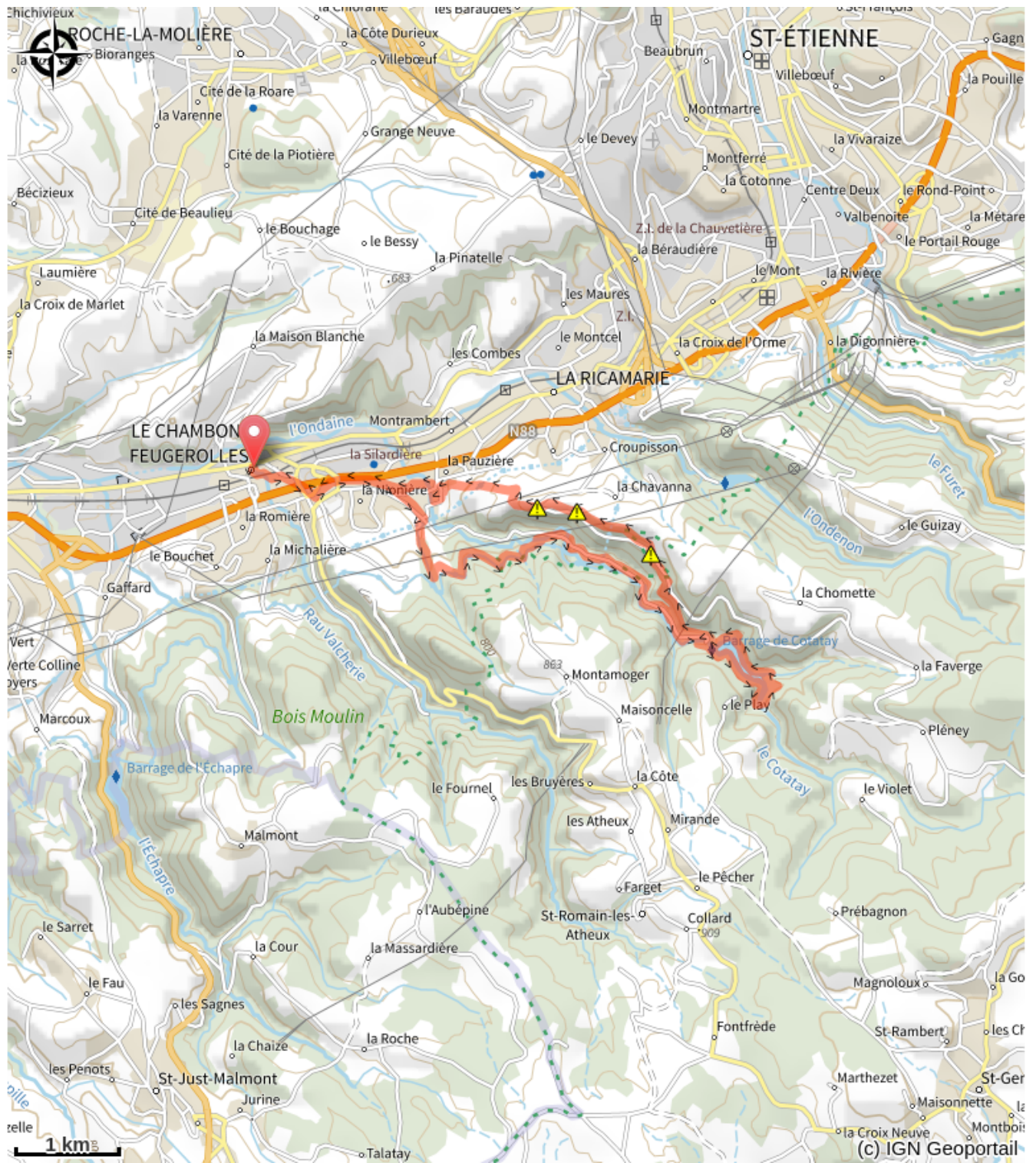


Altitude min 498 m Altitude max 770 m

Le départ est situé au croisement de la rue Honoré d'Ufré et de la rue du 19 mars 1962.

Prendre la rue du 19 mars 1962, puis le premier chemin à droite jusqu'à "Jamelard", devant une ancienne ferme. A cet endroit, on découvre une très belle vue sur le Chambon-Fougerolles. Suivre l'acqueduc du Lignon jusqu'à la Grotte de Cotatay. Remonter la vallée jusqu'au mur du barrage, (dont on peut facilement faire le tour, environ 3 km). Au pied de l'ouvrage prendre à gauche un sentier qui rejoint la route de St-Genest-Malifaux, passer au-dessous du hameau "le Fressinet", suivre ce sentier jusqu'à la Croix du Bessy, au grand virage prendre le chemin droit devant soi, de là rejoindre la Pauzière et la rue Honoré d'Ufré jusqu'au carrefour de départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Recommandations Randonnée pédestre

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos déchets
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.